

Vers quelque chose de nouveau »

Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine, fait le point sur l'économie du territoire.

début d'année, Jean-Pierre Rimbeau, président de la commission de communes Val de Gâtine, a fait le point sur l'économie du territoire. « Je tiens à mentionner le travail du service économique de sa vice-présidente quant à la mise en œuvre de nos zones d'activités. Je pense que dans quelque temps nous verrons les fruits de cette action ».

Le 11 avril, il a fait le point, entouré de sa vice-présidente à l'économie, Francine Chausseray, et de Céline Dallet, agent de développement à l'économie. « Nous avons souhaité que l'économie soit au centre des préoccupations de notre nouveau mandat. Le mandat, de 3 ans, était fait pour remettre en place les outils de travail. L'objectif, nous sommes en phase avec la mission et l'économie a une place prépondérante. Céline Dallet a été nommée à temps complet au poste d'agent de développement consacré à l'économie, à l'écoute des entreprises, au service des élus dans leur travail de réflexion », explique Jean-Pierre Rimbeau.



Jean-Pierre Rimbeau, président de la CCVG, entouré de sa vice-présidente à l'économie, Francine Chausseray (à droite) et de Céline Dallet, agent de développement à l'économie.

les choses concrétisent ?

Francine Chausseray : « Ce travail économique ne peut se faire sans les entreprises et leurs partenaires professionnels (associations professionnelles, Gâtine). Malgré la crise sanitaire, nous avons pu empêcher les réunions, nous avons un partenariat très fort avec la Chambre de commerce, et nous travaillons avec celles des métiers et de l'agriculture. Notre commission économique est ouverte accueillie, en plus, par des personnes ayant des compétences dans l'artisanat, l'agriculture et l'agriculture dans le but de développer l'économie du territoire en transversal. Faire travailler tous les partenaires locaux et à la CCVG, apporter un lien créant des liens, notamment dans les zones d'activités des trois anciennes communes de communes. L'activité économique de nos zones doit répondre à la complémentarité des besoins des entreprises présentes. »

Pour quels types d'entreprises ?

« Ce sont des entreprises artisanales en voie de développement qui ont envie de passer un cap, des reprises d'entreprises ou encore avec un souhait de délocalisation et de création d'emplois. »

Comment expliquez-vous cet attrait pour notre territoire ?

« On communique plus. Il est important d'avoir un interlocuteur qui donne une réponse claire aux demandes des entreprises, il faut savoir anticiper. Nous avons la chance d'avoir Céline, faisant preuve de crédibilité, car le premier contact est primordial pour accompagner le porteur de projet. Nous avons une fiscalité intéressante avec des avantages importants. A nous de faire venir de nouveaux chefs d'entreprise en milieu rural avec la qualité de vie qu'on apporte. Nous avons également un gros projet structurant,

au-delà de la CCVG, avec le projet de Parc naturel régional (PNR) auquel on croit beaucoup pour le développement économique avec l'emploi pour enjeu.

« En plus des zones, il faut apporter la main-d'œuvre et la qualification dont les entreprises ont besoin. Il y a un gros travail à faire en amont avec nos partenaires la Maison de l'emploi, la mission locale, l'AICM... Il va falloir se retrouser les manches. Il faut travailler avec les jeunes et les moins jeunes en reconversion. Nous avons en projet un salon du savoir-faire avec nos partenaires. Il conviendrait de qualifier nos zones d'activités et de rassembler les entreprises qui ont intérêt à travailler ensemble. Les territoires de bord de mer comme La Rochelle, Rochefort étant complètement saturés en terme de constructibilité, nécessairement les territoires de base arrière ont un rôle à jouer pour

accroître la visibilité des entreprises venues s'installer ici. Il faut travailler avec nos partenaires et aller chercher la Région et l'État, souvent par l'intermédiaire du Pays de Gâtine. Le regroupement avec d'autres territoires (Bressuirais, Thouarsais, bocage, etc.) permet de bénéficier du plan de relance de l'État. Il faut être très vigilant pour être présent dans les structures et appels à projets... »

Et le cadre de vie ?

« La commission économie ne peut pas travailler seule, il faut travailler ensemble et apporter un cadre de vie de qualité, il faut être vigilant en terme de santé par exemple. On est à un changement sociétal, l'augmentation des transactions immobilières montre que nous sommes un territoire attractif. Nous sommes au début quelque chose de nouveau. »

Quels sont les atouts ?

« Nous avons deux zones placées en bordure de la 3 voies CD 743 sans compter celles de Coulonges et de Maizières, et la chance d'avoir du terrain disponible. Nous enregistrons actuellement des promesses d'achat. »